



# VARIATIONS DE L'ÉCRITURE ET DIVERSITÉ TYPOLOGIQUE : L'APPROCHE DU VOCABLE CHEZ GUSTAVE GUILLAUME À LA LUMIÈRE DE SA THÉORIE DES INTÉGRALES CONSTITUTIVES DU LANGAGE

Francis Tollis

## ► To cite this version:

Francis Tollis. VARIATIONS DE L'ÉCRITURE ET DIVERSITÉ TYPOLOGIQUE : L'APPROCHE DU VOCABLE CHEZ GUSTAVE GUILLAUME À LA LUMIÈRE DE SA THÉORIE DES INTÉGRALES CONSTITUTIVES DU LANGAGE. Dossiers d'HEL, 2016, Écriture(s) et représentations du langage et des langues, 9, pp.81-97. hal-01304817

**HAL Id: hal-01304817**

**<https://hal.science/hal-01304817>**

Submitted on 20 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**VARIATIONS DE L'ÉCRITURE ET DIVERSITÉ TYPOLOGIQUE :  
L'APPROCHE DU VOCABLE CHEZ GUSTAVE GUILLAUME À LA LUMIÈRE  
DE SA THÉORIE DES INTÉGRALES CONSTITUTIVES DU LANGAGE**

**Francis Tollis**

Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Centre de recherche en poétique, histoire littéraire et linguistique

**RÉSUMÉ :** Les réflexions de Gustave Guillaume sur l'écriture avaient déjà fait l'objet d'une présentation de notre part en 1997. On avait alors pu voir que, loin de la cantonner dans un rôle subalterne comme bon nombre de ses contemporains, il a au contraire souligné ses liens privilégiés avec la pensée ainsi que son rôle dans la structuration linguistique des idiomes, et dégagé la profondeur de son enracinement comme la portée de son témoignage.

Dix volumes supplémentaires de ses écrits étant parus depuis, précoces ou tardifs, il a paru intéressant de revenir sur le sujet. On y voit que, tout spécialement au cours des années 1941-1942, Guillaume a établi un parallèle en apparence original entre l'écriture et les différentes intégrales qu'il croit possible de repérer dans l'architecture des divers types de parlers et sous les diverses sortes de vocable dont il se sont dotés. C'est cette approche doublement théorisante qui sera dévoilée et exposée ici.

**MOTS-CLEFS :** Écriture – Typologie linguistique – Théorie(s) du vocable – Psychomécanique du langage – Guillaume

**ABSTRACT :** Gustave Guillaume's thinking about writing was already dealt with in one of F. Tollis's former articles in 1997. It was then shown that, far from considering it secondary like most of his contemporaries, Guillaume underlined its privileged relations with thought processes together with the part it played in the linguistic structuration of languages. He enhanced both how deep-rooted it was and how relevant a testimony it was.

Now that ten more volumes of his writing have been published – both from his early and late periods –, it might be of interest to reconsider this topic. It appears that, most particularly in 1941-1942, Guillaume drew an apparently original parallel between writing and the different integrals that he thought possible to trace within the architecture of the various types of speech and behind the various types of items they are made up of. It is this double theorizing approach that will be presented and analyzed here.

**KEYWORDS :** Writing – Linguistic typology – theory(ies) of language items – Guillaume

## Ecriture et diversité typologique

Une propriété de l'écriture [...] est de ne pas sortir du langage humain dont elle est, par sa présence en lui, une importante caractéristique (Guillaume 1995 [1959] p. 254/5)

Un des problèmes les plus complexes, les plus délicats de la linguistique générale est certainement celui des rapports de la langue écrite et de la langue parlée (2005 [1942] p. 267/1)

De nos jours, la partie éditée des recherches de Gustave Guillaume (désormais : GG), disparu en 1960, qui se sont étalées sur environ un demi-siècle, peut être (re)lue dans une perspective historiographique. Ce qui en a été retenu ici sera donc présenté sans confrontation avec des recherches contemporaines ou actuelles, et sans autre critique que quelques furtives remarques interprétatives. Ainsi, les écrits sollicités seront appréhendés avant tout comme le résultat daté d'une approche théorisante aussi digne d'intérêt qu'une autre, mais dont l'originalité doit évidemment être appréciée en tenant compte « des conditions régnantes dans les milieux linguistiques » lors de son émergence et de ses développements.<sup>1</sup>

En 1997, un premier examen de ses remarques sur l'écriture contenues dans son œuvre publiée entre 1971 et 1995 mais rédigée entre 1938 et 1960 – il s'agit des volumes 1 à 13 des notes manuscrites préalables à ses conférences – nous avait déjà montré tout le cas qu'il en faisait.<sup>2</sup>

Mais depuis, dix autres volumes sont parus – sept de ces mêmes notes préparatoires, trois de ses *Essais et mémoires* –, pour un total de plus de deux milliers de pages écrites entre 1939 et 1954, qui, justement, contiennent d'autres observations sur l'écriture, en parallèle à une approche typologique du langage.

### 1 LES PRÉOCCUPATIONS TYPOLOGIQUES DE GUILLAUME ET LES DIFFÉRENTES PHASES DE SA RÉFLEXION

Même si le terme n'apparaît pas dans les écrits de GG avant 1939<sup>3</sup>, dès avant 1919 il s'est tôt soucié de typologie, dans la mesure où l'avant-propos de son ouvrage sur l'article reconnaissait à ce dernier, comme à tout phénomène linguistique, un « *indice d'universalité* ». <sup>4</sup> Preuve de cet intérêt, en 1941, avant de présenter ses propres vues, il n'hésita pas à mentionner à ses auditeurs les idées de Schlegel (1808), de Humboldt (1829) et de Schleicher (1850) en la matière.<sup>5</sup>

Cette approche typologique repose avant tout sur la discrimination, dans le langage, des deux strates constitutives que postule la tradition postsaussurienne – substantiellement

<sup>1</sup>. Lowe 2005 : viii. Pour ce qui est de sa théorie du vocable, GG était tout à fait conscient d'être original mais aussi isolé : « Aucun linguiste même à l'époque – la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – [...] ne s'est proposé de suivre le problème de la limitation et de la construction du mot [...] » (2005 [1941] p. 53/2).

<sup>2</sup>. Tollis 2008 p. 245-253. Bien plus tôt que nous, Toussaint l'avait de son côté souligné : « Guillaume, en plein essor phonologique, privilégiait l'écrit (on ne l'a pas *entendu*), "plus près", disait-il joliment, de la "pensée" par son caractère "silencieux". Sur ce point Derrida de nos jours retrouverait Guillaume » (1983 p. 49).

<sup>3</sup>. 1992 [1939] p. 106/21.

<sup>4</sup>. Du moment qu'il « se renouvelle indépendamment dans plusieurs langues, précisait-il alors, on est porté à y voir l'effet d'une tendance naturelle » (1919 : 12). Et de fait l'article « prend valeur relativement à un problème qui n'existe pas seulement pour l'esprit d'un peuple, mais universellement pour l'esprit humain, par le fait même du langage » (p. 21). La remarque a déjà été faite par Joly (*in* Boone et Joly 2004 p. 447b).

<sup>5</sup>. 2005 p. 54-58.

Francis Tollis

réaménagées –, et sur la place qu'elles y tiennent. La « langue virtuelle » y est donnée comme réserve provisionnelle continûment présente, et le discours comme sa mise à profit actualisée et discontinuée.<sup>6</sup>

[...] d'un point de vue tout à fait général, la typologie du langage est conditionnée par la proportion relative accordée dans l'acte de langage à la construction de langue et à la construction de discours (1971 [1948] p. 27).

Dans cette perspective, GG fait directement dépendre la physionomie d'un parler du moment où son vocable<sup>7</sup> achève sa genèse, à la jointure de ces deux constructions. Néanmoins, comme l'a suggéré Joly<sup>8</sup>, son approche typologique comprend apparemment plusieurs phases.

À la fin des années 1930, privilégiant la genèse interne<sup>9</sup> du vocable, il avait expliqué la différence entre *radical*, *racine* et *caractère* par la localisation du seuil de leur émergence respective en trois points différents du processus de généralisation qui sous-tend celui de la grammaticalisation à laquelle il doit d'être pragmatiquement intégrable.<sup>10</sup>

6. 1971 [1948] p. 29 ; 1968 [1929] p. 133 ; dans cet ordre.

7. La terminologie de GG ne semble pas avoir toujours été précise. En 1941, de *mot* il fait encore le terme générique : « le terme *mot* étant ici entendu de la manière la plus générale, comme désignant l'unité de puissance, quelle qu'en soit la construction, dont la langue fait usage » (2005 p.54/10). Mais l'année suivante, il parle alternativement du « dynamisme constructeur du vocable » (p. 90/48) et du « dynamisme constructeur du mot » (p. 67/1), et fait même référentiellement converger dans le même paragraphe les expressions « système entier du mot » et « structure du vocable » (p. 182/36) ; la même pratique se retrouve également en 1943 dans 1990 p. 20-21/22, 25/2, 28, etc., et en 1945 dans 1992a p. 144-145, 149, etc). En 1948, GG semble furtivement parler du caractère comme d'un cas particulier de *vocable*, mais traiter de *mot* l'unité prédiscursive des parlers indo-européens (1988 p. 174-175). C'est pourquoi le mieux est sans doute ici de suivre la suggestion de Joly (*in* Boone et Joly 2004 p. 462a) : dénommer *vocable* ce qu'une langue offre au dernier palier qui précède la phrase, et faire de *mot* le nom d'un type particulier de vocable – comme GG semble avoir tendu à le faire dans ses écrits plus tardifs, surtout dans les années 1958-1960.

8. *In* Boone et Joly 2004 p. 448b-449.

9. En effet, GG distingue deux espèces de « dynamisme constructeur du mot » : l'un « vu du dehors » (*psychogénie externe*), l'autre « vu du dedans » (*psychogénie interne*) (2005 [1941] p. 67/1). Le premier est « l'étude, faite aussi extérieurement que possible, des lois qui président à la détermination du contenant », compte tenu que, en l'occurrence, ce qui pourrait passer pour son simple cadre, rien d'autre que son enveloppe, fait aussi partie du mot, qui en reçoit sa spécification comme partie du discours déterminée et, à ce titre, relève aussi de sa genèse interne (2005 [1942] p. 321/2 et 3, 322/5).

10. Guillaume 1964 [1939] p. 87-98 ; Joly, *ibid.* p. 449a. « C'est dans l'instant saussurien – instant de raison – que se constitue la langue. Or, cet instant, parce qu'il est de raison, ne souffre en lui rien qui ne soit selon la raison [...]. Cette raison, dont ne se départ pas l'instant saussurien, entraîne l'obligation de conjoindre à l'existant qui s'y crée l'utile. Le représenté y devient ainsi une indivision des deux » (Guillaume 2004 [1954-1958] p.33/100-101 ; voir Tollis 2008 p. 235-244).

## Ecriture et diversité typologique

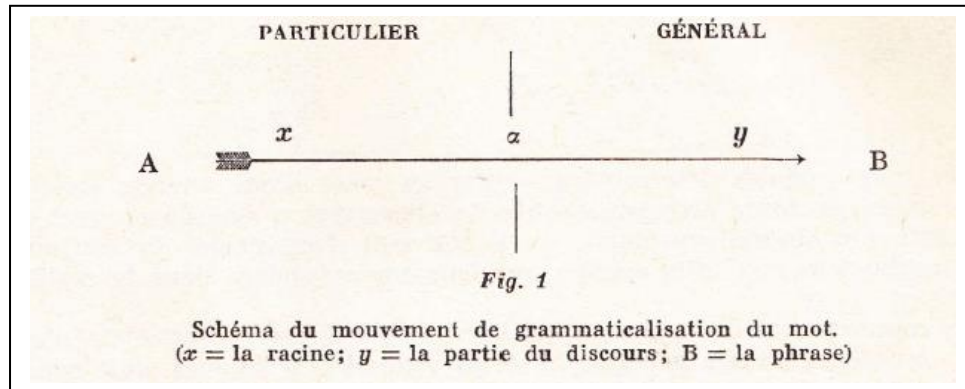


Figure 1 (1964 [1939] p. 109).

Le *mot*, dans cette perspective, apparaît au dernier des seuils, une fois les deux autres franchis sans arrêt ni suspension ; c'est pourquoi sa morphogenèse, qui enveloppe ses différentes catégorisations grammaticales et se clôt sur la partie de discours, fait directement suite à sa lexigenèse, productrice du radical.

Lorsqu'il émerge en  $\alpha$ , le vocable intègre toute sa particularité dans une généralité massive. Le *caractère* de type mandarin chinois, se concluant sans morphologie intégrée ni rien qui s'apparente à une partie de discours, ne connaîtra de généralisation qu'au-dehors et après lui, et devra donc uniquement à des apports extérieurs d'être discursivement intégrable.<sup>11</sup>

Si le premier arrêt de la lexigenèse a lieu en  $x$ , dans la phase de particularisation cette fois, avec son architecture pluriconsonantique, c'est la *racine* nue qui apparaît, porteuse d'une idée singulière mais en diffluence. Cependant, en bout de course elle en vient à servir de matrice à ce qui, sous l'espèce de voyelles, est à nouveau du particulier : en effet, parfois avec l'appoint d'un affixe généralement préfixé, ces dernières la déterminent sémantiquement et la conduiront finalement à la partie de discours, qui n'est donnée qu'à ce stade.<sup>12</sup>

Dans les années 1941-1942, se tournant cette fois vers la genèse externe du vocable, GG présente sa théorie des intégrales<sup>13</sup>, dont le nombre, nous allons le voir, lui sert à asseoir la différenciation typologique.

Vers la fin de la même décennie, à partir de 1948 au moins (1971), mettant en avant « la position variable » de la ligne de partage entre langue et discours – et également entre morphologie et syntaxe –, il a relié le vocable à la *saisie lexicale* (synthétique), quelque part entre la *saisie radicale* préalable qui conduit aux éléments formateurs<sup>14</sup> et la *saisie phrastique* terminale qui fournit sa forme à l'énoncé. La physionomie du vocable lui est alors apparue conditionnée par la plus ou moins grande précocité de son émergence dans cet intervalle.

Ultérieurement, dans les années 1956-1957, tout en se référant à ces trois saisies, GG « a voué ses dernières forces à une théorie des aires » (glossogéniques).<sup>15</sup> Entre autres

<sup>11</sup>. Guillaume 1964 [1939] p.109-114.

<sup>12</sup>. *Ibid.* p. 115-116.

<sup>13</sup>. L'idée et le terme apparaissent très tôt chez lui, au moins dès 1943 (1999 [1943] p. 295/22).

<sup>14</sup>. 1974 [1950] p. 103 ; 1971 [1948] p. 23 et 28 ; dans cet ordre.

<sup>15</sup>. « [...] élevant d'emblée sa curiosité jusqu'à la construction du langage humain dans le temps », commente Wilmet (1978 p.77).

Francis Tollis

choses<sup>16</sup>, on a parfois reproché à celle-ci d'opposer des états « primitifs » ou « archaïsants » à des états plus « évolués » (termes apparemment présents dès 1938<sup>17</sup>). Aux yeux de GG, cependant, ces qualificatifs renvoient avant tout<sup>18</sup> à l'« ampleur » du « distancement » pris par le langage au regard de l'effectif. Et s'il s'est appliqué à évaluer le degré d'aboutissement des différents cas de figure rencontrés, il n'a pas cessé pour autant de tenir chacun d'entre eux pour l'une des possibles solutions « expérimentales ».<sup>19</sup>

Sans apparemment dire pourquoi, GG semble ne pas être revenu du tout sur sa théorie des intégrales de 1941-1942. C'est tout de même d'elle que nous partirons ici, parce que, en l'exposant il a parallèlement abordé les pratiques graphiques.

## 2 LA THÉORIE GUILLAUMIENNE DU VOCABLE DANS LA PERSPECTIVE DES « INTÉGRALES »<sup>20</sup> CONSTITUTIVES DU LANGAGE

### 2.1 Présentation

Selon GG, depuis « le premier instant de son institution et jusqu'à la fin des temps » linguistiques, la raison d'être de la langue a toujours été « d'échapper aux impuissances et servitudes du langage improvisé ». En permanence, il revient donc à sa structure d'assumer une même fonction : « mettre de l'intervalle entre la puissance et l'effet ». Pour cela, a-t-il estimé, il a fallu à l'esprit humain borner et compenser le particulier par du général et les marier en un équilibre acceptable<sup>21</sup>, selon des modalités dont la variation est attestée par les différents états connus du vocable. Justement, de ce dernier il a constamment tenté de proposer « une théorie généralisée [...] dont les principes directeurs aient un caractère universel, valables pour les langues du monde, apparentées ou non ».<sup>22</sup>

En 1941, il faisait dériver le langage d'un écartement de ses « deux plans extrêmes », incessamment poussés à s'éloigner l'un de l'autre. Au départ et au dernier échelon « de l'échelle génétique de l'acte de langage », le discours est fait d'îlots de parole circonstanciels. À l'autre bout, l'analyse rencontre les éléments formateurs, autrement dit les unités linguistiques ou morphèmes (lexèmes et grammèmes confondus). Leur affrontement constitue l'« opposition primordiale ».<sup>23</sup>

16. Wilmet l'évoque assez négativement comme une « vision grandiose mais obscure, aux frontières de la grammaire comparée et de la métaphysique » (1978 p. 77).

17. 1992b [1938] p.1.

18. Il lui arrive néanmoins de mettre en avant un certain degré de développement : « Le cas est relativement rare de langues parlées qui se seraient développées en dehors de l'influence prépondérante de la langue écrite. Ce ne peut être que le cas de langues parlées par des peuplades restées à l'état primitif » (2005 [1942] p. 270/16).

19. 2005 [1942] p. 43/27 et 68/5. « Et il souligne en de nombreux endroits que des langues *archaïsantes*, au sens où elles montrent une systématique plus ancienne, ont pu atteindre un degré d'évolution très poussé, comme le chinois mandarin ou le basque tout en demeurant globalement dans le cadre ancien (en l'occurrence l'aire prime du langage) ». « Les langues sont dites évoluées non pas en raison d'un plus ou moins haut degré de perfection qu'elles auraient atteint dans l'absolu mais parce que leur histoire a été longue et mouvementée ». Toutes les langues ayant la même efficacité, « aucune ne saurait être réputée supérieure ou inférieure aux autres » (Douay et Roulland 1990 p. 192-193).

20. Guillaume 2005 [1942] p. 314.

21. Guillaume 2005 [1942] p. 123 et 124 ; 2009 [1940] p. 138/5 ; dans cet ordre.

22. Lowe 2005 : iii.

23. 2005 [1941] p. 68/6, 69/9 et 71/19. Dans le sens remontant de ce dispositif, le discours, dans son ordre réellement indépassable, livre une forme enveloppante, autrement dit de l'*idéation de structure* ; à l'autre

## Ecriture et diversité typologique

Dans ces deux « champs de formation » initiaux issus d'une première séparation GG voit « en quelque sorte une *intégrale* de toute l'architecture linguistique »<sup>24</sup> :

[...] le terme d'intégrale, très légitimement appliqué ici, servant à désigner chaque intervalle fini, intégrant, entre des limites concrètes, une transition entière, et par là une, donc intégrale, de la puissance à l'effet [...] (2005 [1942] p. 141/11).

La même ouverture d'intervalles se réitérant, quelque part entre le discours comme effet-forme d'aval et les éléments formateurs comme puissance-matière d'amont, sont susceptibles de venir « s'interposer » d'autres paliers intermédiaires distincts, également articulés autour du couple matière / forme. Ils livrent successivement, en cascade, la phrase puis le vocable exophrastique.<sup>25</sup> Tous porteurs de matière puissantielle en recherche de forme<sup>26</sup>, ils se tiennent « dans l'esprit » à un niveau plus ou moins profond, mais constituent individuellement un entier, un système partiel mais clos.<sup>27</sup>

---

pôle, les éléments formateurs livrent une matière à envelopper, *alias idéation notionnelle* (p. 69/10 et 2007 [c.1950] p. 33/95) – « [...] la matière, c'est tout le pensable [...] » (2005 [1942] p. 135/43).

24. 2005 [1942] p. 323/9, [1941] p. 68/7 et 69/8-9, dans cet ordre.

25. Guillaume 2005 [1941] p. 69/11 et 13 ; 2007 [c.1950] p. 112/350.

26. 2005 [1941] p. 70/14, [1942] p. 322/6. À chaque niveau de cette conversion de puissance-matière en effet-forme, l'une puis l'autre occupent respectivement, au sein de chacune des intégrales médianes, soit la « limite supérieure » soit la « limite inférieure » (2005 [1942] p. 130/27 ; voir aussi [1941] p. 74/28).

On pourrait cependant s'étonner de voir à tous les niveaux une matière fruste placée en recherche de forme : en effet, pour devenir formalisée, ne lui faut-il pas préalablement être traitée en sorte de devenir formalisable ? Du reste, cette réflexion ne fait que prolonger une remarque de GG lui-même à propos de toute dicibilité concrétisable : « Il ne peut être de dicibilité par signes [...] que relativement à quelque chose de pensé, et de pensé non pas d'une manière quelconque, librement, mais comme il faut pour qu'un signe puisse s'y ajuster » (1982 [1956] p. 26/20). En effet, si l'élaboration de la langue peut être assimilée à une verbalisation de substance, c'est bien que, au niveau de l'élément formateur aussi, celle-ci a été minimalement formalisée. Du reste, l'omniprésence des démarches particularisatrice et généralisatrice dans les analyses de GG pourrait inciter à évoquer chacun des différents niveaux de sa théorie génétique de la langue en termes de simple dominance : là où il installe de la forme pure, préférer de la forme en situation de dominer de la matière ( $F > m$ ), et là où il place de la matière pure préférer de la matière dominant de la forme ( $M > f$ ). En tout cas, cela lui éviterait d'en venir à soutenir : « En toute condition, le discours est forme, et l'élément formateur, matière » (2005 [1942] p. 132/32) ; quitte à admettre, lorsque émerge la racine, que le dernier est lui-même susceptible de se cliver en inversant la vocation matérielle qui a servi à le définir.

27. 2005 [1942] p. 323/7-8, 328/25, 325/14, [1941] p. 91/26 et 99/2, dans cet ordre. « Une telle construction systématique [...] a, dans son processus général [...] quelque chose de géométral et de subtilement analytique qui en constitue [...] la réalité profonde, et dont le linguiste, soucieux de vérité, ne doit en conséquence par aucune raison, et surtout pas par raisons de facilité, ou par un goût du concret, se laisser détourner » (2005 [1941] p. 100/4a).

Francis Tollis

## 2.2 Cas des parlers à trois intégrales : les langues indo-européennes

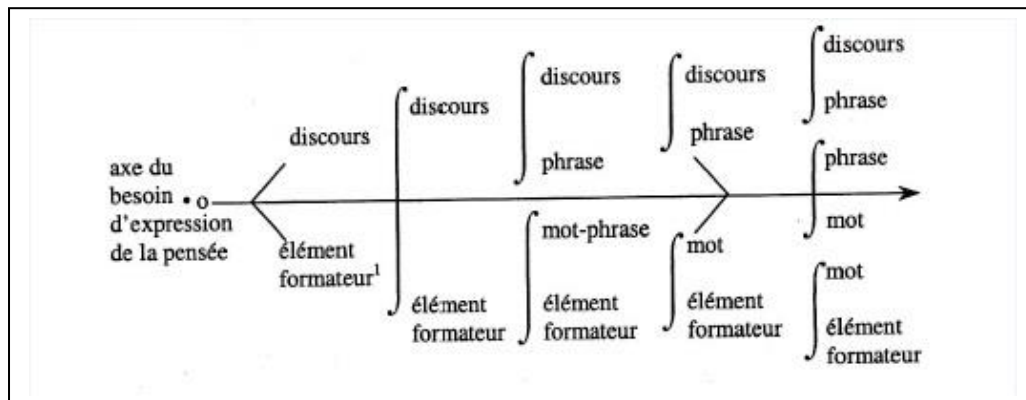
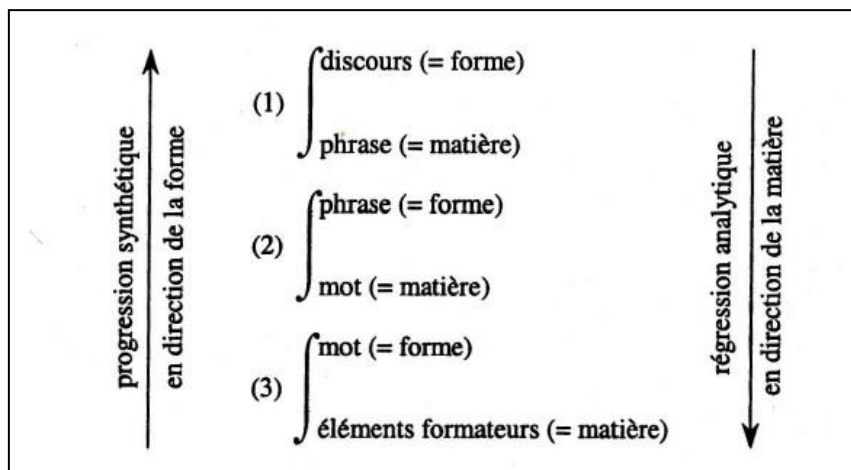


Figure 2 (2005 [1941] p. 116/46).

Figure 3 (2005 [1942] p. 324/12<sup>28</sup>).

Se répétant trois fois en trois points remarquables de la genèse externe du vocable, ce même processus engendre en trois occasions la conversion de matière en matière formalisée.<sup>29</sup>

La phrase, exclusivement groupante, est au discours ce que l'élément formateur est au vocable, à la fois groupant et agglutinant. Avec l'aval effectif, on est au niveau de la pensée s'élaborant en se formulant ; avec l'amont puissantiel, à celui de ses « arrières-plans », là où, selon GG, s'accomplit « une sorte de songe constructif de la langue », en liaison avec une certaine interprétation du monde.<sup>30</sup>

<sup>28</sup>. Voir aussi 2005 [1942] p. 131/27.

<sup>29</sup>. 2005 [1942] p. 71 et 329/26. Dans cet écartèlement répété qui, selon GG, est à la source des langues qui nous sont familières, seules les positions médianes font réellement la jonction de la puissance et de l'effet. Car, aux positions extrêmes, n'ayant pas d'au-delà, le discours se réduit à de l'effet, et, sans en-deçà, l'élément formateur à de la puissance (2005 [1941] p. 74/28).

<sup>30</sup>. 2005 [1941] p. 72, [1942] p. 322/6-7, [1941] p. 46/40 et 42, dans cet ordre. Au passage, comme nous avons sans succès tenté de le faire admettre (Tollis 2008 p. 21-44), cette présentation, quoique précoce chez GG, montre bien que la vulgate psychomécanique n'a pas forcément raison de tenir comme allant de soi que, dans son esprit, « le mot [le vocable], quel qu'en soit l'état historique de construction, constitue l'unité de puissance dont la langue fait usage pour construire le discours » (Lowe 2005 p. iv). Certes, il résulte bien d'une genèse externe, mais il n'en connaît pas moins une genèse interne responsable de sa

## Ecriture et diversité typologique

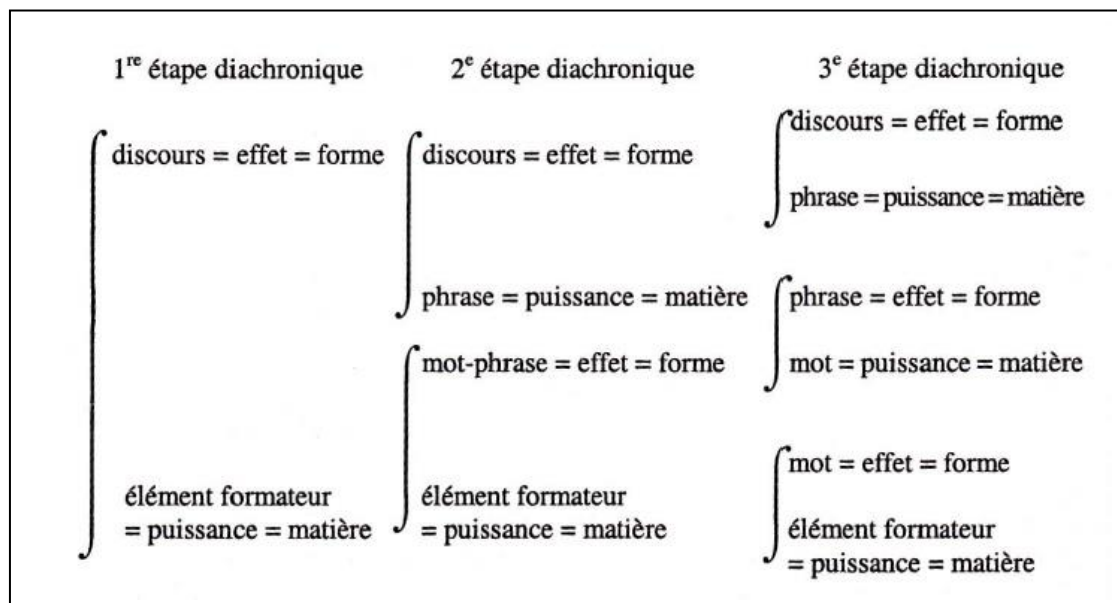


Figure 4 (2005 [1941] p.120/53).

Ainsi, se référant d'emblée au cas des langues indo-européennes, dites *analytiques* ou flexionnelles, et tout spécialement du français pris comme « prototype de comparaison », GG a assis leur élaboration sur ces trois intégrales successives. Le vocable, qui y est *mot*, se caractérisant par la « genèse, à partir du général, d'idées de plus en plus particulières, toutes finalement universalisées », conduit à une morphologie appauvrie mais à une syntaxe maximalisée. Dans son antériorité immédiate, « morphologiquement impénétrable » l'élément formateur dont il procède en constitue le *radical*, qui ne devra son intégrabilité qu'à son insertion dans « la partie du discours qui achève le mot ». Ce dernier se construit donc synthétiquement « à la croisée » de la morphologie (intégrée mais pré-phrastique) et de la syntaxe (extérieure puisque intra- et interphrastique).<sup>31</sup>

Parti de ce modèle, GG a mis en avant l'existence d'autres types, correspondant à une élaboration soit plus complexe soit moins.

### 2.3 La double alternative ouverte au niveau de la troisième intégrale et ses conséquences

Cependant, estime GG, à tous les niveaux une alternative théorique se trouve toujours ouverte, selon que la forme y est une mais la matière multiple, ou selon que la forme et

---

structuration propre, et donc de son espèce particulière en tant que partie de discours. Du reste, deux pages plus loin Lowe n'hésite pas à faire de l'élément formateur « l'unité de langue sans au-delà concevable » (p. v). En fait, dans les termes mêmes de GG, à l'instar de la phrase, il est lui-même « une unité groupante [...] au sein de laquelle se dissipent, par une sorte de fusion, les unités groupées » (2005 [1941] p. 42/18). Et s'il a lui-même écrit que le vocable « est, au moment du besoin de parler, quelque chose de déjà construit », cela ne permet pas de savoir si, dans l'antériorité du discours, il en installait le *résultat préalablement abouti* ou l'*élaboration opérative* obligatoirement entamée. « Dans le champ de la pensée » GG place « la genèse du mot et la genèse de la phrase », en vis-à-vis l'une de l'autre, mais sur deux temps successifs. D'un côté, cela tendrait à orienter vers la première interprétation, qui aboutit à bien séparer, dans l'acte de langage, le recours à la morphologie et le choix d'une syntaxe (p. 59/33 et 60/36). Mais d'un autre côté, l'insistance sur leur parallélisme pourrait faire préférer la deuxième.

<sup>31</sup>. 2005 [1941] p. 112/33, 9/37 ; 2007 [c.1950] p.34 ; 2005 [1941] p.92, 177/23, [1942] p. 176/20, [1941] p. 64/53-54 ; dans cet ordre.

Francis Tollis

la matière y sont toutes deux unes. Mais cela est surtout vrai à celui de la troisième intégrale, celui du vocable<sup>32</sup>, à l'endroit duquel plusieurs possibilités se présentent donc.

Lorsque, tout d'abord, la forme est unique et la matière multiple, et que cette pluralité<sup>33</sup> est interne ( $a_1$ ), on se trouve en présence du mot indo-européen à *radical* de nos parlers analytiques flexionnels, par principe composite, donc discontinu puisque fragmentable.<sup>34</sup>

Lorsque la forme et la matière sont toutes deux uniques ( $b$ ), et que chaque notion distincte se trouve attachée à un seul signe, et réciproquement (« élément formateur = 1 symbole »), on a affaire au *caractère*, monosyllabique, impénétrable et singulier. Les parlers concernés, isolants, conservent également trois intégrales, mais, comme dans le mandarin chinois, selon GG le plus représentatif d'entre eux, le vocable – extrêmement étroit –<sup>35</sup>, y est caractérisé par une genèse qui est en quelque sorte inverse de celle du mot. En effet, elle aboutit à l'édification « à partir du particulier, d'idées de plus en plus générales, [mais] toutes finalement singularisées », si bien que sa grammaticalisation a lieu exclusivement lors de sa singularisation.<sup>36</sup>

Reste le cas ( $a_2$ ) où la forme est unique et la matière multiple, mais où la pluralité est externe cette fois, où donc « le nombre des monogrammes que le mot [vocable] est habile à contenir » se trouve multiplié (« élément formateur = N symboles »). On est alors renvoyé à des parlers à trois intégrales mais dont la plus puissantielle autorise la formation de vocables-phrases pouvant être très étendus – le turc par exemple, tout en restant à *caractère*, accepte de l'ouvrir à plusieurs éléments formateurs.<sup>37</sup>

#### 2.4 Cas des parlers à quatre intégrales : les langues sémitiques

Dans les langues sémitiques, l'élément formateur constitue « un petit système pénétrable » cette fois : elle-même objet d'une « bipartition », la matière y joue successivement comme « forme universalisée » au travers de la *racine*, et comme « matière particularisante » au travers de sa vocalisation. Avec ses consonnes espacées, la première n'y porte qu'un contenu générique mais se révèle intégrante ; formelles mais intégrables, les voyelles lui apporteront ultérieurement la spécification aussi bien morphogénétique que lexicogénétique.<sup>38</sup>

32. 2005 [1942] p. 141/13.

33. « Une loi profonde que je crois avoir découverte est que la systématisation du mot [vocable] est en corrélation étroite avec l'état de la catégorie du nombre » (Guillaume 1992a [1945] p. 214/6).

34. 2005 [1942] p. 148/40, 187/43.

35. 2005 [1942] p. 264/57, 143/19, 262/49, 141-142, [1941] p. 63/49, [1942] p. 310/16, dans cet ordre. Sur la différence entre le mot, morphologique, et le caractère, amorphologique car impénétrable, voir 2007 [c.1950] p. 105-106.

36. 2007 [c.1950] p. 34. « Le caractère emblématique [correspond à la] singularisation extrême d'une idée plus ou moins générale, à laquelle on conserve sa généralité – car c'est une singularité même qu'on singularise – [...] » (2005 [1942] p. 435/48 ; voir aussi 431/29). Le caractère chinois « est, dans tous les cas, un mot [vocable] ne contenant que l'expression d'une seule notion, un mot limité au psychisme qui lui est strictement propre et dépourvu d'extension à quoi que ce soit qui déborde ce psychisme particulier (genre, nombre, fonction, classification) » (2005 [1942] 232/8 ; voir aussi [1941] p. 63/49).

37. 2005 [1942] p. 265/57, 148/40, 187/43, 263/54, 260/43 ; 2005 [1941] p. 106-107, [1942] p. 259/42 et 260-263 ; dans cet ordre.

38. 2005 [1941] p. 94/37, 95/38, [1942] p. 136/52, 188/45, [1941] p. 88/20 ; 1964 [1958] p. 36 ; dans cet ordre.

## Ecriture et diversité typologique

Compte tenu de cette nouvelle subdivision, on a donc ici quatre intégrales. Du vocable, la dernière livre successivement et séparément la partie exophrastique (la racine nue)<sup>39</sup>, puis la partie endophrastique (la racine vocalisée). La première, exclusivement consonantique, écrite mais non parlée et attachée au rapport de l'homme à l'univers, reste purement apragmatique (puisque encore inutilisable telle quelle). Avec les voyelles, parlées, en revanche, mais non écrites, et attachées au rapport de l'homme à son semblable, la seconde se révèle pragmatique puisque – avec l'appoint subsidiaire d'« affixes syllabiques plus souvent préfixés que suffixés » – elle en garantit l'applicabilité :<sup>40</sup>

[...] la racine s'intègre au mot [vocable], ainsi que les autres éléments formateurs, mais avant de s'y intégrer, elle a, pour son compte, intégré en elle certains de ses éléments (2005 [1942] p. 155/4bis).

Cette quatrième intégrale, commente GG, « ne fonctionne plus » dans nos parlers depuis longtemps, même si, surtout en dehors des langues romanes, on en surprend ici ou là « des vestiges cristallisés, morts [...] ».<sup>41</sup>

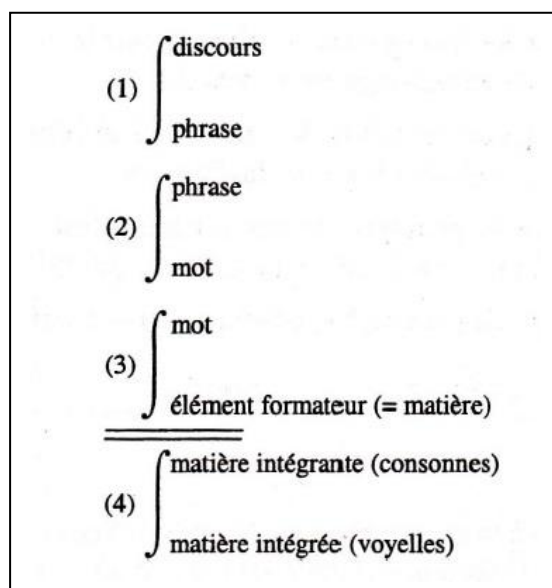


Figure 5 (2005 [1942] p. 316/39).

### 2.5 Cas des parlers à deux intégrales (voire moins)

<sup>39</sup>. 2005 [1942] p. 149-150. « L'autre [manière de s'évader de l'holophrase] a été la réduction de l'holophrase à une holophrase restreinte, minimale, dont aucune diminution n'est possible en endophrastie et dont un moins ne peut être obtenu que par l'attribution d'une partie d'elle-même à l'exophrastie, autrement dit, l'exprimé partiellement quitté, au représenté » (2004 [1954-1958] p. 112/350).

<sup>40</sup>. 2004 [1954-1958] p. 66/183.

<sup>41</sup>. 2005 [1942] p. 136/47 ; voir encore [1941] p. 96/41 et [1942] p. 176/18.

Francis Tollis

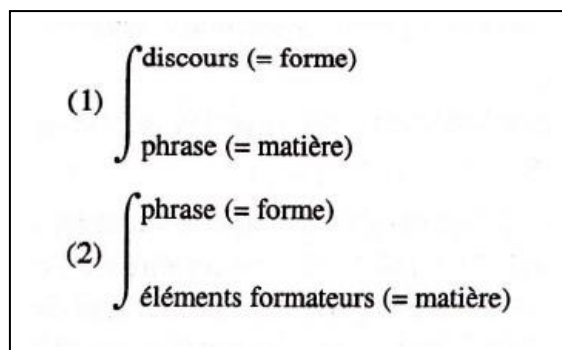


Figure 6 (2005 [1942] p. 327 – ou 131/28 –).

Par ailleurs, le langage peut aussi s'élaborer sur la base de deux intégrales, donc sans vocable exophrastique intermédiaire isolable. Ce système structural « est celui des langues exclusivement incorporantes, les langues à mots-phrases et non à diastème » phrase  $\leftrightarrow$  vocable. Mais si des variations s'y observent, dans tous les cas la phrase paraît s'y agglomérer « en une sorte de » vocable unique qui y reste « intégrable mais non intégrant », donc d'une pénétrabilité faible.<sup>42</sup> Sa largeur fait qu'« il n'y a pas de syntaxe possible », sinon interphrastique ; mais la morphologie des éléments formateurs s'accroît d'autant.<sup>43</sup>

GG n'exclut pas non plus la possibilité, sans attestation historique avérée, de parler à intégrale unique<sup>44</sup> :

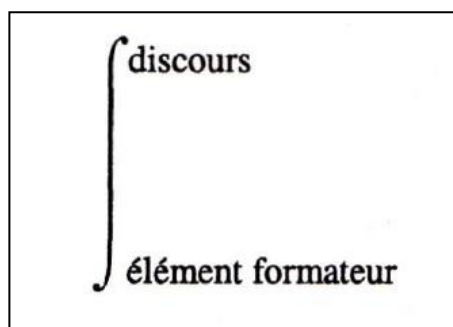


Figure 7 (2005 [1942] p. 114/39).

Mais, vu la difficulté d'en « savoir davantage », il n'en donne pas d'illustration.<sup>45</sup>

<sup>42</sup>. 2005 [1941] p. 107-108 et 106/27, dans cet ordre ; voir aussi [1942] p. 327/20 et 21, [1941] p. 60/39.

<sup>43</sup>. 2005 [1941] p. 113/37, [1942] p. 327/21, [1941] p. 60/39, 61/44, 83/6 et 91/27-28, dans cet ordre. Parmi les parlers occidentaux, GG mentionne à ce propos le basque, qui lui apparaît « tirailé entre la tendance analytique des langues avoisinantes et sa propre tendance interne à l'incorporation, tendance demeurée forte en lui, en dépit du voisinage, extrêmement forte » (2005 [1941] p. 103/14-15).

<sup>44</sup>. En effet, sur un plan spéculatif, GG n'exclut pas la possible existence, à une époque reculée, de parlers élaborés sur le principe d'une intégrale unique, sans palier intermédiaire d'aucune sorte (2005 [1941] p. 80/2) – un « système non attesté mais postulé par le système » postérieur (p. 114/39). Directement, la « progression s'[y] opérerait d'un seul bond des éléments formateurs irréductibles au discours » (2005 [1942] p. 326/18 et 19).

<sup>45</sup>. « Il s'agit là d'un état de langue qui a certainement existé dans une antiquité extrêmement lointaine, dont on peut en toute certitude poser l'existence à date préhistorique, mais dont il serait difficile de produire [...] des exemples patents » (2005 [1941] p. 114/39).

## Écriture et diversité typologique

Outre que GG a tenté d'établir l'hypothétique filiation de ces différentes solutions – filiation « *typologique* et non pas *historique* [...] », précise-t-il –, il a également souligné qu'il n'y a guère de langues qui relèvent exclusivement d'un seul modèle.<sup>46</sup> L'écriture, justement, témoigne parfois de cette hybridité.

### 3 L'ÉCRITURE AU REGARD DU LANGAGE ET DE LA THÉORIE DU VOCABLE

#### 3.1 *Son importance en général*

[...] je donne à l'écriture plus d'importance que ne le font d'ordinaire les linguistes. Cela tient à ce que les linguistes, pour la plupart, ont fait porter leur observation sur des langues déjà parvenues au phonétisme, c'est-à-dire à une sémiologie symbolique unique. Ils n'ont donc pas eu à envisager le rôle qu'a joué l'écriture dans la formation structurale des langues (2005 [1942] p. 270/14).

D'une part,

Les langues soumises à l'examen du linguiste sont en grande majorité des langues qui ont été plus ou moins écrites et qui, chose plus importante, ont été enseignées surtout à partir de leur état écrit (p. 270/15).

D'autre part, ajoute GG, si la parole offre la principale forme de dicibilité du langage, l'écriture en offre de son côté une autre : contrairement à ce qu'a pu laisser entendre Saussure, elle n'est pas « un en-dehors de la langue, situé au-delà, mais un en-dedans ». C'est pourquoi GG estimait qu'une réforme orthographique devait être envisagée et conduite « avec beaucoup de prudence » et en référence à l'ensemble sémiologique de la langue.<sup>47</sup>

#### 3.2 *Les rapports entre parole et écriture, pensée et prononciation : de l'idéographie au phonétisme et à leur combinaison*

[...] à la date la plus ancienne, la parole fut la chose basse, de petite dignité, chargée du face-à-face de l'homme et de l'homme, et l'écriture la chose élevée, de grande dignité, chargée du face-à-face de l'homme et de l'univers, et par représentation trans-expérimentale de celui-ci, du face-à-face médité de l'homme pensant avec l'univers-idée qu'il porte en lui, dont il est le lieu (2004 [1954-1958] p. 67/189).

Dans nos idiomes occidentaux familiers, du silence que l'écriture partage avec la pensée, GG a fait la plus remarquable de ses propriétés. Par ce trait commun, elle s'en rapproche davantage que la parole, qui, elle, est bruyante, même si, de fait, précise-t-il, les deux « s'entre-figurent, [...] la langue parlée s'écrit[van]t et la langue écrite se parl[ant] ». <sup>48</sup> Pour autant, avait-il dit antérieurement, ne notant guère que la parole et pratiquement étrangère à toute autre sémiologie, elle ne transcrit pas directement la pensée : « La pensée n'est notée graphiquement que d'une manière médiate, par le truchement de la parole ». Par là, commentait-il, elle a globalement déserté l'idéographie et adopté le phonétisme, qui ne signifie pas par son graphisme, mais par

<sup>46</sup>. 2005 [1942] p. 241/48 ; 1982 [1957] p. 33/17.

<sup>47</sup>. 1973 [1956] p. 228 ; 1964 [1958] p. 28 ; 1997 [1947] p. 66-67/7 ; dans cet ordre ; voir aussi 1982 [1957] p. 179/10.

<sup>48</sup>. 1995 [1959] p. 107/14, 239-240, 238-239, dans cet ordre ; voir aussi 127/1, 145/30.

Francis Tollis

sa valeur phonique : « Dans nos langues occidentales, le symbole est phonique et le signe est graphique ».<sup>49</sup>

Cependant, poursuit-il,

Les langues, d'une manière générale, n'ont pas pu maintenir en elles l'indépendance de l'idéographie et du symbolisme phonique. Toutes se sont acheminées vers un état mixte où l'idéographie et le phonétisme s'interpénètrent plus ou moins (2005 [1942] : 269/9).

Ainsi, même pour le mandarin, qui reste l'une de celles où « l'idéographie est particulièrement résistante, le phonétisme a gagné beaucoup de terrain » aussi (*ibidem*). Au résultat, la situation y présente une certaine complexité, dans la mesure où

on voit un idéogramme servir à la fois à noter l'idée à laquelle il correspond primitivement, par idéographie, et d'autres idées qui n'ont de commun entre elles et avec l'idée primitive que de se prononcer de la même manière (2005 [1942] : 269/11).

Ainsi, le caractère signifiant "réunir", par exemple, se retrouve dans d'autres vocables de même prononciation mais signifiant 'cuivre' ou 'grotte'. Une parade a parfois été trouvée en recourant à des classificateurs antihomophoniques qui s'écrivent mais ne se prononcent pas.<sup>50</sup>

À l'inverse, même lorsque, comme pour nous, l'écriture demeure tout à fait seconde au regard de la langue, GG demeurerait convaincu qu'elle maintient un certain lien direct avec la pensée « dans des conditions qui méritent une observation attentive »<sup>51</sup> ; on y revient plus loin.

### 3.3 Sa valeur testimoniale et sa portée heuristique

À ses yeux, sa portée éducative lui vient de ce que plutôt qu'à la parole c'est à elle que l'on doit finalement l'extinction de « la turbulence de la cogitation », si bien qu'elle lui semble jouer un rôle dans la définition même des différents états de langue. Chacun de ceux qu'on peut observer représentant à ses yeux, répétons-le, « une solution intégrale du problème de l'expression de la pensée »<sup>52</sup>, il y a donc lieu de penser à l'existence d'une corrélation entre les variations de l'écriture et cette diversité typologique.

### 3.4 Au regard du vocable-mot et de la langue en général

Dans nos parlers (à trois intégrales), soucieux de construire un sens énonciatif global le discours est amené à solidariser provisoirement un certain nombre de mots, ordinairement sans guère laisser de trace de leur séparation.

C'est sans doute pour cela, poursuit GG, que l'identification du mot isolé, la perception de son autonomie et son accès spontané ne sont pas forcément à la portée du premier locuteur venu : « il faut un certain degré de culture pour retrouver aisément le mot sous son aspect individué, dans le plan de la puissance ». Certes, face aux ingrédients phrastiques, l'esprit reste sans doute plus ou moins naturellement enclin à une certaine « remontée introspective » jusqu'au plan de l'amont virtuel. Mais, finalement, le vocable n'a de réalité éclatée que pour le « savant spécialiste » conscient de son

49. 2005 [1942] p. 267 ; 1987 [1948] p. 169, 168/4 ; 2005 [1942] p. 268/8 ; dans cet ordre.

50. 2005 [1942] p. 269/11 et 12-13, dans cet ordre ; voir encore 303/38-39.

51. 1988 [1948] p. 168.

52. 1982 [1957] p. 179-180 ; 1988 [1948] p. 169 ; 1964 [1939] p. 98, § 25 ; dans cet ordre. « Les langues du monde <deviendront> de cette <manière dynamique> chacune un cas de la langue humaine ; une solution, plus ou moins réussie, du problème de l'expression de la pensée [...] » (2005 [1941] p. 14/3).

## Ecriture et diversité typologique

individuation et de sa délimitation, parce qu'il a appris à le décomposer. Pour « le commun des mortels », en revanche, manipulé et conçu comme un produit fini, passablement impénétrable, il peut être vécu comme tel, et sa perception comme « une chose en réalité inutile et d'un intérêt purement analytique ». <sup>53</sup>

Justement, ajoute GG, en restaurant ou en affirmant des discriminations linguistiques que la parole travaille pourtant à effacer, « le symbolisme de la langue écrite » y aide grandement. Ainsi, l'orthographe du syntagme *j'aime* ou *j'ai* sauvegarde un découpage que masque la parole orale. Cette linéarité rompue que notre écriture affiche par son occupation discontinue de l'espace installe une discrétisation qui fait au moins écho à une certaine analyticit  de la pensée verbalisée, discrétisation par laquelle elle se révèle encore partiellement idéographique. <sup>54</sup>

Par cette simple illustration, GG entendait indiquer que, parce qu'elle a probablement « joué un rôle capital » dans la formation des langues et partiellement conditionné leur évolution <sup>55</sup>, l'écriture devrait être sérieusement prise en compte dans leur étude.

### 3.5 Dans la notation de la racine

Dans les parlers sémitiques, en elles-mêmes les consonnes signifient seulement un contenu générique en diffluence, leur spécification sémantique et leur intégrabilité revenant ensuite, complémentairement et principalement, aux voyelles, ainsi dotées d'une double mission, sémantique et morphologique, lexicale et grammaticale. <sup>56</sup>

Dans ces conditions, commente-t-il, il pourra paraître étonnant, voire « mystérieux », que les langues à racine évitent de les inscrire dans l'écriture. Pour (s')expliquer le phénomène, GG met en avant le caractère archaisant de cette dernière : elle « fixerait en elle un état de la quatrième intégrale plus ancien que l'état auquel correspond la parole ». En fait, à son estime elle noterait non « la racine triconsonantique, mais le radical trisyllabique, qui l'a historiquement précéd [e] » – « je dis *radical* et non pas *racine* », remarque-t-il. Autrement dit, la notation serait encore « trilit re et syllabique » – du reste, c'est « ainsi qu'elles sont lues », justifie-t-il. Chacune des consonnes, à ce compte, symbolisant l'une des syllabes originelles, il y aurait finalement « divorce historique de la parole et de l'écriture » : « l'unité phonologique de l'écriture serait la syllabe, alors que l'unité de la parole serait le phon me ». <sup>57</sup>

De fait, poursuivait-il, « partout l'écriture est en retard sur la parole » ; c'est même ce qui fait d'elle un bien « précieux pour l'étymologiste ». Ce décalage est moins flagrant dans les langues qui nous sont famili res, car, se limitant pratiquement à noter la parole traductrice de la pensée, leur écriture est très faiblement idéographique. Par contraste, relativement indépendante de la parole, celle des langues sémitiques manifeste encore « comme une attache occulte, secr te, avec l'id ographie », et laisse voir un décrochage historique.

C'est donc ainsi qu'il comprenait pourquoi seules les consonnes sont présentes dans cette écriture, alors même que la parole repose sur leur combinaison à la fois sonore et fonctionnelle avec les voyelles. <sup>58</sup>

<sup>53</sup>. 2005 [1941] p. 48/55, 49/59, 106/27 et 49/57, dans cet ordre.

<sup>54</sup>. 2005 [1941] p. 49/60-61 – voir aussi 1997 [1952] p. 90/21 –, 50/61 – voir aussi 1999 [1942] p. 3/11 –, 1988 [1946] p. 170-172 ; dans cet ordre.

<sup>55</sup>. 2005 [1941] p. 50/62.

<sup>56</sup>. 2005 [1942] p. 206/42, 210/2.

<sup>57</sup>. 2005 [1942] p. 210/3, 206/41, 210/4, 209/5, 213/23, 212/17, 210/5 et 8, dans cet ordre.

<sup>58</sup>. 2005 [1942] p. 210/9-10, 212/16, 210/7, dans cet ordre.

Francis Tollis

#### 4. CONCLUSION

GG en est donc venu à considérer que, par son état de conservation, l'écriture révèle d'indubitables liens avec l'état glossogénique des parlers.

Certes, dans les nôtres le phonétisme s'est généralisé et l'écriture n'a plus grand chose d'idéographique. Cependant, par la discrétisation et la linéarisation brisée qu'elle opère de la parole, elle fait partiellement écho à la parcellisation de la pensée verbalisée : en superposant cet apport idéographique à son rôle phonique, elle montre l'importance qui lui revient « dans la définition d'un état de langue ». Cela dit, incarnation de la dicibilité silencieuse, et pour cela souvent « reconnue, sentie plus proche de la pensée [...], méditée surtout », elle y équivaut à très peu près à la parole que, pour l'essentiel, elle se contente de médiatiser en la transcrivant : « nous nous bornons [...] à parler notre pensée », l'écriture se limitant en gros « à noter notre parole ». <sup>59</sup>

Dans les langues à caractère mononotionnel, en revanche, c'est plutôt l'inverse : si « les deux dicibilités coexistent côte à côte », la dicibilité scripturale « s'assure l'avantage », et on peut dire que le mandarin, par exemple, « écrit [...] et parle sa pensée [...] directement », ce qui signifie qu'il y a beaucoup plus de monde à en comprendre la forme écrite que la forme parlée. <sup>60</sup>

Pour ce qui est des parlers sémitiques, enfin, et de l'absence des voyelles dans leur écriture, bien qu'elles tiennent un rôle crucial à l'endroit du vocable et de son utilisation discursive au moins, Guillaume a proposé sa propre explication.

Il a très tôt admis une certaine relation d'analogie entre le signifiant et le signifié. Certes, loin d'admettre pour le signe sa biunivocité de principe <sup>61</sup>, il s'est limité à opter pour la simple suffisance expressive du premier. Il n'empêche, à une époque où le signe linguistique passait pour arbitraire, c'était une position réellement novatrice et déjà subversive. <sup>62</sup>

Par ailleurs, admettant aussi ses dimensions graphique et gestuelle, il ne s'en est pas tenu non plus à la seule réalité phonique du signifiant. En effet, tout spécialement au cours des années 1941-1942, on lui voit établir un parallèle, en apparence original, entre l'écriture et les différentes intégrales qu'il croit possible de repérer derrière les grands types de parlers et sous les différentes sortes de vocable dont il se sont dotés. C'est cette approche doublement théorisante que l'on souhaitait présenter ici.

<sup>59</sup>. 1988 [1948] 169/8 et 172/17 ; 1995 : [1959] 253/2) ; 1988 : [1948] 168/4 ; dans cet ordre.

<sup>60</sup>. 1982 [1956] : 25/15 ; 1982 [1948] : 167-168 ; 1982 [1956] : 25/15 ; voir aussi 1997 [1951] : 17/22.

<sup>61</sup>. Tollis 2008 : chap. 6.

<sup>62</sup>. Toussaint 1983 : 79, 88, 93, 94 et 106.

# Ecriture et diversité typologique

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOONE, Annie, JOLY, André (2004) *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 2e éd. revue, corrigée et augmentée par A. JOLY, 2004, Paris, L'Harmattan (« Sémantiques »), 470 p. [Chacun des sept collaborateurs a signé son article.]
- DOUAY Catherine, ROULLAND, Daniel (1990) *Les Mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes II, 217 p.
- GUILLAUME, Gustave (1919) *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 318 p. [Réimpr. avec une préface de R. VALIN et avec le c. r. de L. HAVET (*Journal des savants*, 15/5-6, p. 158-159 = p. 15-16), Québec, Les Presses de l'université Laval et Paris, Nizet, 1975, xvi-318 p.]
- GUILLAUME, Gustave (1964) *Langage et science du langage* [Recueil de 19 articles de 1933-1958], Paris, Nizet et Québec, Les Presses de l'université Laval, 287 p. [2e éd. 1973.]
- GUILLAUME, Gustave (1968) *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, (Paris, H. Champion, « Linguistique 27 », Société de linguistique de Paris, 1929, Prix Volney 1931, 134 p.), réimpr. avec *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, 2e éd., avertissement de Roch VALIN, XXI-136 + 66 p.
- GUILLAUME, Gustave (1971) *Leçons de linguistique de —, 2 : 1948-1949. Série B : Psycho-systématique du langage, Principes, méthodes et applications (I)*, avertissement de Roch VALIN, Québec, Les Presses de l'université Laval et Paris, Klincksieck, 224 p.
- GUILLAUME, Gustave (1973) *Leçons de linguistique de —, 3 : 1948-1949 Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, avant-propos de Roch VALIN, Québec, Les Presses de l'université Laval et Paris, Klincksieck, 256 p.
- GUILLAUME, Gustave ([1982]) *Leçons de linguistique de —, 5 : 1956-1957. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*, avant-propos de Roch VALIN, Québec, Les Presses de l'université Laval et Lille, Presses universitaires (« Linguistique »), 309 p.
- GUILLAUME, Gustave ([1988]) *Leçons de linguistique de —, 8 : Leçons des années 1947-1948. Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, Québec, Les Presses de l'université Laval et Lille, Presses de l'université de Lille (« Psychomécanique du langage »), 375 p.
- GUILLAUME, Gustave (1992a) *Leçons de linguistique de —, 11 : 1944-1945 Séries A et B. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III) et Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, Québec, Les Presses de l'université Laval et Lille, Presses universitaires (« Psychomécanique du langage »), 295 p.
- GUILLAUME, Gustave (1992b) *Leçons de linguistique de —, 12 : Leçons de l'année 1938-1939*, Québec, Les Presses de l'université Laval et Lille, Presses universitaires de Lille (« Psychomécanique du langage »), 412 p.
- GUILLAUME, Gustave (1995) *Leçons de linguistique de —, 13 : 1958-1959 et 1959-1960*, Québec, Les Presses de l'université Laval et Paris, Klincksieck, 401 p.
- GUILLAUME, Gustave (1997) *Leçons de linguistique de —, 15 : 1951-1952. Psycho-systématique du langage : principes méthodes et applications (IV)*, Québec, Les Presses de l'université Laval et Paris, Klincksieck, 291 p.

Francis Tollis

- GUILLAUME, Gustave (1999) *Leçons de linguistique de —. 16 : 1942-1943 Série B. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (I)*, Québec, Les Presses de l'université Laval et Paris, Klincksieck, 423 p.
- GUILLAUME, Gustave (2004) *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie* [1954-1958], Québec, Les Presses de l'université Laval (« Essais et mémoires de — »), 397 p.
- GUILLAUME, Gustave (2005) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 17 : 1941-1942. Série B. Théorie du mot et typologie linguistique. Limitation et construction du mot à travers les langues*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 498 p.
- GUILLAUME, Gustave (2007) *Essai de mécanique intuitionnelle I. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue* [c.1950], Québec, Les Presses de l'université Laval (« Essais et mémoires de — »), 456 p.
- GUILLAUME, Gustave (2009) *Leçons de linguistique de —, 19 : 1939-1940. Théorie des parties du discours*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 290 p.
- LOWE, Ronald (2005) « Avis aux lecteurs », in GUILLAUME 2005 : i-ix.
- TOLLIS, Francis (2008) *Signe, mot et locution entre langue et discours : De Gustave Guillaume à ses successeurs*, Limoges, Lambert-Lucas, 278 p.
- TOUSSAINT, Maurice (1983) *Contre l'arbitraire du signe*, préface de Michel ARRIVÉ, Paris, Didier-Érudition (« Linguistique » 13), 141 p.
- WILMET, Marc (1978) *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Édition revue et augmentée, Paris, Nathan et Bruxelles, Labor (« Langues et cultures »), 181 p.